

« Une structure à forte identité »

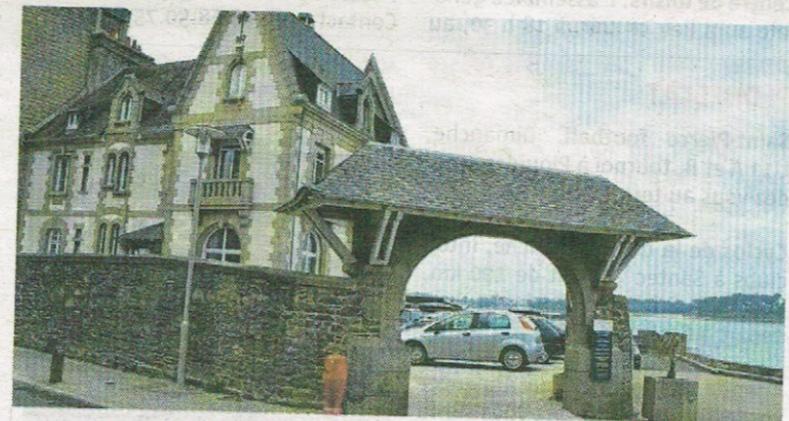
« Le cœur est ici, la raison commande de se déplacer ». Interrogé sur le désarroi et la douleur des salariés de quitter le site de Kerléna, Joseph Affre de Saint Rome évoque, par cette formule, l'attachement du personnel de la clinique aux lieux. « La clinique Kerléna a une identité forte et j'espère que, derrière, il y aura un bel avenir pour le bâtiment. On peut tout imaginer : une résidence hôtelière, le rachat par le CNRS pour y construire des logements étudiants ou des laboratoires », poursuit-il.

Quelques éléments d'histoire

1905. La villa, future clinique Kerléna, est construite par la marquise de Kergoriou pour sa nièce.

1920. La villa est aménagée en clinique par le docteur Victor Lefranc, dans le but d'y traiter les affections ostéo-articulaires. Agrandie en 1931, elle devient alors un sanatorium qui recevait exclusivement des malades atteints de tuberculose non pulmonaire.

1959. La clinique propose une rééducation fonctionnelle en eau de mer aux malades



« La clinique de Kerléna a une forte identité et j'espère qu'il y aura un bel avenir pour le bâtiment », indique le directeur Joseph Affre de Saint Rome.

atteints d'affections rhumatologiques ou ayant subi des interventions ostéo-articulaires.

1996. Les unités chirurgicales sont supprimées, dans le cadre de la réorganisation régionale des services de santé. Les activités de Kerléna consistent alors en la rééducation fonctionnelle et la kiné-balnéothérapie marine.

2013. Après la Générale de Santé, qui la détenait depuis 2002, la clinique est revendue au groupe Le Noble Age. Kerléna devient alors

le dixième établissement sanitaire détenu par le groupe nantais, propriétaire de plus de 50 établissements de santé en France.

Janvier 2014. La directrice de la clinique, soupçonnée d'avoir détourné 500.000 € entre mai 2011 et novembre 2013 au préjudice de l'établissement de santé, est mise en examen pour abus de confiance et faux et usage de faux. Un traumatisme pour les salariés. Elle est remplacée, en juillet 2014, par Joseph Affre de Saint Rome.